

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS1386

présenté par

M. Rousset, M. Le Gac, M. Lauzzana, Mme Le Nabour, Mme Vidal, Mme Firmin Le Bodo,
M. Mazars, Mme Olivia Grégoire, Mme Thevenot, M. Fait, M. Sitzenstuhl, Mme Liliana Tanguy,
Mme Panonacle, M. Fiévet, Mme Delpech, Mme Vignon, M. Cormier-Bouligeon, M. Sorre,
M. Causse, Mme Marsaud, Mme Spillebout, Mme Melchior, M. Fugit, Mme Yadan, M. Frébault,
M. Buchou, M. Marion, Mme Riotton, Mme Lingemann, M. Brosse, Mme Le Peih, M. Lecamp,
M. Mendes, M. Jean-René Cazeneuve et M. Gernigon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.